



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation des cursus « Sciences politiques »

2009-2010

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Université de Liège (ULg)

Comité des experts :

M. Philippe BRAUD, président

M. J. Peter BURGESS, M. Yves DELOYE, M. Guy LACHAPELLE,

M. Jean-Philippe LERESCHE et M. Yves VAN ONSEM

10 juin 2010

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2009-2010 à l'évaluation des cursus « Sciences politiques », c'est-à-dire :

- du Bachelier en « Sciences politiques »
- du Master en « Sciences politiques orientation générale »
- du Master en « Sciences politiques orientation relations internationales »
- du Master en « Administration publique »
- du Master en « Etudes européennes »

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé, au sein de l'Université de Liège, à une visite du Département de science politique de la Faculté de Droit et de Science politique, les lundi 8 et mardi 9 mars 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après lecture du rapport d'autoévaluation et à l'issue des auditions et observations faites *in situ*.

Tout d'abord, le comité des experts tient à remercier Monsieur le Recteur de l'université et Monsieur le Doyen de la Faculté qui ont tenu, en personne, à l'accueillir et lui ont présenté le cadre institutionnel dans lequel se situe le Département de science politique. Il souhaite également remercier le professeur Quentin Michel en sa double qualité de coordonnateur du rapport d'autoévaluation et de directeur du Département ainsi que Madame Françoise Navez en tant que coordonnatrice, pour la qualité de leur accueil, leur parfaite coopération et leur constante disponibilité à cette étape du processus d'évaluation externe. Les experts ont ainsi pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle. Plus généralement, ils se sont unanimement félicités de la qualité des entretiens menés avec les diverses catégories d'interlocuteurs : professeurs et « scientifiques »¹, personnels administratifs et techniques, représentants des étudiants et anciens étudiants, représentants des employeurs. Le nombre et la diversité des interlocuteurs mobilisés ont grandement enrichi l'information des experts.

Le présent rapport passe en revue les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier en regard des chapitres ci-dessous. Il débouche ensuite sur une analyse des risques et opportunités avant de formuler des recommandations.

¹ Au sens, retenu *infra*, de doctorants et docteurs chargés d'un enseignement.

CHAP 1er : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

Fondée en 1817, l'Université de Liège (ULg) devient l'université publique et complète de la Communauté française de Belgique en 1989. Les enseignements qu'elle propose se déploient sur huit Facultés, un Institut et une Ecole.

Délivrant le diplôme de Sciences politiques depuis 1849, la Faculté de Droit a formellement reconnu l'intégration du Département de science politique en adoptant en 2009 le nom de : Faculté de Droit et de Science politique.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le rapport d'autoévaluation, très contextualisé et documenté, notamment en ce qui concerne les données quantitatives recueillies, se caractérise par sa sincérité, sa sensibilité aux défis à relever, enfin sa transparence puisque le Département l'a mis intégralement en ligne sur son site. Les larges auditoires rencontrés par le comité des experts attestent également le même souci de partage de l'information.
- 2 Une culture de l'évaluation semble exister déjà antérieurement au processus mis en œuvre par l'AEQES. Aujourd'hui, elle est soutenue par des structures comme la création d'un poste de Vice-Recteur spécialement chargé de cette responsabilité et d'un service : le Service de Management et d'Accompagnement à la Qualité (SMAQ), qui devrait jouer un rôle important dans le suivi de l'évaluation engagée.
- 3 La Faculté dont le Département constitue une des trois composantes, a montré son souci d'un plan d'action stratégique. Le comité des experts a noté avec intérêt l'opération « mise au vert » qui a réuni en séminaire l'ensemble des personnels académiques pour une réflexion prospective sur trois points : visibilité externe de la Faculté, potentiel de recherche, offre de formation. Bien entendu, il conviendrait que cette phase d'analyse débouche sur un plan de développement comportant des indicateurs concrets de réussite.
- 4 La politique de communication externe est prise au sérieux, au niveau de la Faculté. Création d'« événements » dont rend compte la presse locale, avec les leçons inaugurales des nouveaux professeurs ; mise en circulation, par ORBI (*Open Repository and Bibliography*), des curriculum et des travaux de recherche des personnels académiques. Cette politique d'*open access*, mise en œuvre dès 2007, aura été pionnière.
- 5 Quant à la communication interne au sein du Département, elle semble très fluide aussi bien entre étudiants et administratifs qu'entre étudiants et enseignants. Elle emprunte des canaux formels classiques mais aussi, grâce à l'effet de petite taille, des canaux informels efficaces. Cela suggère une grande disponibilité du personnel administratif. On note également la conception efficace du portail du Département.
- 6 En matière de suivi des anciens étudiants, les prémisses d'une démarche sont mises en place avec le site *My ULg*, qui devrait permettre à terme de collationner plus systématiquement les adresses électroniques et rendre ainsi possibles des enquêtes sur le statut professionnel des diplômés.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 En matière d'évaluation des enseignements par les étudiants, un regret concernant l'absence de retour sur les conclusions qui s'en dégagent, et le caractère un peu obscur des informations affichées sur les valves murales. Il existe une procédure d'évaluation qui se fait en ligne au niveau du Département et une évaluation classique sur formulaire papier au niveau de l'université. La première semble souvent incomplètement remplie, la seconde n'existe que dans quelques enseignements. Cette coexistence est peut-être source de quelque confusion.

- 2 Il n'existe pas d'association d'anciens du Département de science politique, alors qu'elle pourrait sans doute jouer un rôle dans le resserrement des liens entre le monde académique et l'environnement professionnel.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a constaté l'existence d'un choix stratégique clair et parfaitement assumé : celui d'associer étroitement l'enseignement de la science politique à celui du droit. Ce choix trouve d'ailleurs appui dans la structure tripode de cette Faculté dont le Département de science politique constitue l'une des composantes. Dans la mesure où la formation juridique dispensée ici est renommée pour sa solidité, un tel choix est tout à fait bénéfique pour la science politique, notamment en termes d'employabilité future de ses diplômés. Il correspond également à une tradition classique d'enseignement de cette discipline, qui continue d'être mise en œuvre dans un certain nombre d'établissements étrangers. Cette spécificité liégeoise est très généralement perçue comme un facteur important d'attractivité de la filière science politique au sein de l'université.
- 2 Le programme d'enseignement de la science politique tire sa cohérence principale de son lien avec les disciplines juridiques. Aussi fait-il une large place au droit constitutionnel et aux cadres institutionnels de la décision publique. Cependant les experts ont noté avec intérêt les manifestations récentes d'une montée en puissance du contenu des enseignements de science politique, dans le sens d'un rapprochement avec les standards communs de la discipline.
- 3 La dimension relativement réduite des effectifs étudiants en science politique est exploitée à bon escient pour introduire, dès le Bachelier, des méthodes pédagogiques participatives, à l'exemple du séminaire de science politique en deuxième année de Bachelier. Le comité a relevé le souci de former les étudiants à un travail autonome, comme le montre le « travail de fin d'études » en Bachelier qui est un dossier de recherches assemblé sous la direction d'un enseignant. Cette démarche est accentuée en Master, d'autant plus que la charge de cours à suivre en science politique y demeure relativement légère. De toute évidence, le Département encourage les travaux collectifs mais encadrés. Le mode d'évaluation des étudiants fait une place croissante aux épreuves qui testent à la fois connaissances et capacités de réflexion et d'argumentation, même si, en Bachelier, les QCM conservent une place trop importante. Les descriptifs de cours sont bien conçus et bien diffusés et fréquemment complétés par l'existence de photocopiés qui complètent l'enseignement oral.
- 4 Quant à l'articulation monde académique/monde professionnel, elle se matérialise en Master par l'ouverture de certains enseignements à des experts et à des acteurs de la société civile. Les stages proposés aux étudiants de Master, sont soumis à une procédure qui témoigne du souci de leur adaptation aux finalités de la filière considérée : sélection des stages proposés, défense devant un jury des rapports de fin de stages. Une banque de données a été mise en place qui permet d'élargir d'année en année l'offre de stages pertinents.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts estime que la cohérence interne des programmes de science politique du Master pose problème. La difficulté ne provient pas de l'articulation de cet enseignement avec celui du droit, qui reste une option parfaitement valide, mais du manque de densification des cursus de science politique à ce stade du parcours de l'étudiant. D'une part, les cours du tronc commun ne sont pas toujours en relation logique avec la finalité considérée, qu'il s'agisse d'Administration publique, Relations internationales ou Études européennes. D'autre part, l'offre de cours à option, dans les finalités de deuxième année de Master, est trop courte pour renforcer une authentique spécialisation.
- 2 S'agissant des méthodes pédagogiques mises en œuvre, si le comité a pu relever beaucoup d'initiatives intéressantes, il semble néanmoins qu'en Master le petit nombre d'étudiants devrait offrir l'opportunité

d'aller plus loin, en recourant par exemple à des pratiques d'enseignement plus actives comme les jeux de rôles, ou les simulations de négociations, particulièrement opportunes dans la formation politologique. Par ailleurs, le petit nombre d'enseignants, déjà très chargés, qui interviennent en Master bloque l'élargissement de l'offre de cours à option et ne permet pas aux étudiants d'être confrontés à des approches intellectuelles plus diversifiées.

- 3 Le comité des experts s'est posé quatre questions à propos des stages en Master. Ne devraient-ils pas être rendus obligatoires ? Ne devraient-ils pas être mieux rémunérés en crédits ECTS de façon à mieux rendre compte du temps passé et de la charge effective de travail exigée par le rapport de stage ? Les horaires d'enseignement ne pourraient-ils pas être aménagés pour rendre le choix moins coûteux en termes de cours à rattraper ? Cela supposerait d'aller jusqu'au bout dans la réflexion engagée sur une éventuelle modularisation générale des enseignements. Ne pourrait-on pas envisager, par ailleurs, la mise en œuvre d'un second type de mémoire, dit mémoire/projet, qui permettrait de mieux exploiter les acquis de l'expérience de stage chez les étudiants soucieux d'une professionnalisation plus immédiate de leurs études ?
- 4 L'enseignement des langues suscite une insatisfaction assez générale en dépit de, ou grâce à, la réflexion courageuse engagée par le Département qui vise la suppression des cours en langues au sein du programme. Le problème est crucial tout particulièrement dans les Masters Relations internationales et Études européennes. Le comité des experts pose la question de fond : est-ce le rôle d'un Département de science politique d'organiser des cours de langues, même s'il s'agit d'une revendication récurrente des étudiants ? Le comité est d'avis que l'indispensable compétence linguistique doit être acquise ailleurs, dans des Instituts spécialisés utilisant des méthodes appropriées (l'Institut Supérieur des Langues Vivantes de l'ULg par exemple). En revanche, il est de la responsabilité du Département de valoriser fortement cette compétence linguistique en lui accordant des crédits ECTS significatifs.
- 5 La mise en œuvre du système ECTS soulève parfois quelque étonnement, lorsqu'il n'existe pas de proportionnalité apparente entre le nombre d'heures enseignées et le nombre de crédits accordés. Certes, le Département a des arguments à faire valoir mais le système n'en semble pas moins manquer de lisibilité et il risque de provoquer autant d'inégalités que celles qu'il cherche à prendre en compte. À noter toutefois que le rapport d'autoévaluation fait état d'une réflexion sur la charge de travail complémentaire aux heures de cours, en modulant le nombre de pages requis pour les travaux écrits en fonction du nombre de crédits et qu'une concertation avec les étudiants a été mise en place, à partir de l'année académique 2009-2010, pour procéder à quelques ajustements en la matière.

RECOMMANDATIONS

- 1 Réfléchir à une politique de langues qui repose à la fois sur un renforcement de la compétence linguistique exigée des diplômés issus des cursus de science politique, et une réorientation des langues considérées comme prioritaires.
- 2 Poursuivre le renforcement des contenus de la discipline et, parallèlement, étoffer le corps enseignant en mobilisant davantage la ressource des jeunes chercheurs et doctorants, ainsi que celle des acteurs et responsables de la société civile.

CHAP 3 : Vie étudiante

PRINCIPALE FORCE RECONNUE

Les futurs étudiants se voient guidés dans leur choix par une information de qualité offerte dès avant la rentrée universitaire. On note particulièrement l'organisation à la fin du mois d'août d'une session d'activités préparatoires au travail universitaire, de même que la possibilité, à des périodes déterminées de l'année, de suivre par anticipation des cours de Faculté.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

Malgré l'existence d'un taux d'échec hélas ! banalement élevé en première année de Bachelier, il n'existe pas de politique structurée de remédiation.

CHAP 4 : Les ressources

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Un point fort, souligné par le comité, est la politique récente de recrutement d'académiques. Elle est perçue par les experts comme le fruit d'une démarche réfléchie et cohérente qui a déjà porté ses fruits. Elle a permis en effet d'insuffler un nouveau dynamisme dans l'organisation des études de science politique, d'en renforcer la qualité intellectuelle et de favoriser un nouvel esprit d'initiative. Cette politique est complétée par le souci d'offrir aux nouveaux enseignants (chargés de cours et assistants) une formation pédagogique (prise en charge par l'Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur - IFRES), qui joue un rôle dans le processus de titularisation.
- 2 En matière budgétaire et financière, les experts ont eu l'impression d'une certaine aisance que confirment d'ailleurs les responsables de la bibliothèque et des services informatiques, ainsi que le Doyen de la Faculté lui-même. Les experts ont relevé le cadre agréable des salles de travail et l'achat systématique de livres de science politique par la bibliothèque.

Droit de réponse de l'établissement

- 3 Le parc informatique et le campus numérique sont perçus par les usagers comme très conviviaux. Les équipements semblent suivre de près l'évolution technologique la plus récente.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le taux d'encadrement en enseignants de science politique demeure faible au regard du nombre de cursus offerts. Les inconvénients en ont été évoqués *supra*. S'il est probablement illusoire de plaider pour une augmentation sensible des emplois de titulaires, pour des raisons de contrainte budgétaire, en revanche, il est sans doute possible de mobiliser davantage les assistants en Master mais aussi des experts extérieurs ou des acteurs de la vie sociale et politique.
- 2 La bibliothèque ne dispose que d'un fonds relativement faible de collections de revues et d'ouvrages, notamment en Administration publique et en Etudes européennes.

CHAP 5 : L'entité² dans son contexte

PRINCIPALE FORCE RECONNUE

- 1 Le lien entre enseignement et recherche apparaît, en Master, dans la production de mémoires qui sont souvent de bonne qualité. Par ailleurs, avec la revue en ligne : *Les cahiers de sciences politiques*, existe un outil de valorisation des travaux des meilleurs étudiants ainsi que, naturellement, des académiques eux-mêmes.

RECOMMANDATIONS

- 1 Porter une grande attention au développement de partenariats universitaires avec les pays voisins de l'Europe rhénane, aussi bien en matière d'échanges d'étudiants (Erasmus) que de collaboration avec des collègues étrangers afin de diversifier l'offre d'enseignements offerts en Masters.
- 2 Renforcer les liens avec l'environnement politique et professionnel par le truchement d'associations et de réseaux d'anciens à activer.

² Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

Le comité a souhaité insister sur trois points :

Développer une politique de niche.

L'adossement étroit de la formation en science politique à une solide formation juridique est relativement singulier dans le paysage universitaire de la CFB. Cette situation place le Département de science politique dans une situation favorable pour former des diplômés qui travailleront dans le secteur, fluide mais large, de l'aide à la décision. Dans les cabinets ministériels, l'administration publique à un certain niveau, le tissu politique et associatif, on prise des compétences juridiques ouvertes sur les rapports de force sociopolitiques, les enjeux de pouvoir, les stratégies de négociation.

Par ailleurs, la fusion avec le centre universitaire de Gembloux spécialisé dans l'agronomie pourrait induire une initiative tendant à former des étudiants à la gouvernance des risques, du moins sur le terrain des biotechnologies.

Exploiter l'opportunité transfrontalière.

La situation de Liège aux frontières des Pays-Bas et de l'Allemagne, au cœur de l'Euregio, offre la possibilité d'exploiter de nouveaux réseaux de formation et de communication. Avec une politique appropriée, l'image actuelle de relatif éloignement du centre (dans l'espace belge) peut être renversée en une image de centralité dans un espace européen dynamique. Cela suppose le développement d'une politique de langues adaptée à cette situation géopolitique ainsi que la recherche de partenariats universitaires dans les pays voisins pour favoriser massivement des échanges. Un enrichissement des perspectives offertes aux étudiants en matière de formation comme en matière d'emploi devrait en résulter.

Tirer parti de la pyramide des âges du corps enseignant.

Le fait que la grande majorité des titulaires des emplois de science politique aient été renouvelés presque à la même période constitue un point noir en ce sens que les perspectives de recrutement à court et moyen terme sont très minces, sauf à espérer d'improbables créations de postes frais. En revanche, la politique de recrutement mise en œuvre a permis de mettre en place une équipe jeune et profondément renouvelée. C'est un atout à exploiter pour imposer une image (et une pratique) de dynamisme. Les années qui viennent devraient ouvrir une période d'innovation et d'approfondissement dans la gestion des cursus de science politique.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

EN SYNTHÈSE

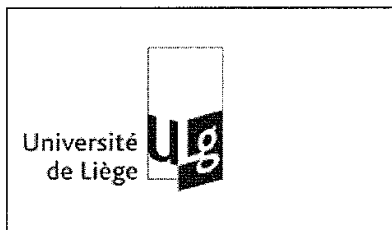
Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Grande transparence dans la démarche qualité (mise en ligne du rapport d'autoévaluation) ⇒ Création d'un poste de Vice-Recteur et d'un service dédiés à la démarche qualité ⇒ Plan d'action stratégique décliné autour de trois axes : visibilité, recherche, formation ⇒ Politique d'<i>open access</i> ⇒ Communication interne fluide et efficace ⇒ Démarrage d'un dispositif de suivi des anciens étudiants au niveau de l'université ⇒ Association étroite science politique-droit : renommée, employabilité, attractivité ⇒ Rapprochement avec les standards de la discipline ⇒ Méthodes pédagogiques participatives dès le Bachelier, modes d'évaluation adaptés, descriptifs de cours bien conçus et bien diffusés ⇒ Articulation monde académique/monde professionnel : intervention d'experts, politique de stages réfléchie ⇒ Information de qualité en amont des études ⇒ Politique réfléchie et cohérente de recrutement des académiques ⇒ Cadre agréable de travail et d'étude ; équipements et infrastructures conviviaux ⇒ Existence d'un outil de valorisation des travaux réalisés en sciences politiques 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Evaluation des enseignements par les étudiants : pas de retour d'information auprès des étudiants ; une double modalité d'évaluation qui peut porter à confusion ⇒ Absence d'une association d'anciens étudiants de sciences politiques ⇒ Manque de densification des cursus de science politique au niveau du Master ⇒ Politique d'enseignement des/en langues insatisfaisante ⇒ Manque de lisibilité du système ECTS ⇒ Pas de politique structurée de remédiation ⇒ Taux d'encadrement en enseignants de science politique faible ⇒ Fonds bibliographique peu étoffé en Administration publique et Etudes européennes

Opportunités et risques

- ⇒ Développer une politique de niche
- ⇒ Exploiter l'opportunité transfrontalière
- ⇒ Tirer parti de la pyramide des âges du corps enseignant

Recommandations

- ⇒ Faire suivre la phase d'évaluation d'un plan de développement comportant des indicateurs concrets de réussite
- ⇒ Recourir davantage à des pratiques d'enseignement plus actives en Master
- ⇒ Approfondir la réflexion sur les objectifs et les modalités de mise en œuvre des stages
- ⇒ Continuer la réflexion entamée sur la politique de langues en veillant à valoriser la compétence linguistique acquise par ailleurs par les étudiants
- ⇒ Poursuivre le renforcement des contenus de la discipline
- ⇒ Porter une grande attention au développement de partenariats universitaires avec les pays voisins de l'Europe rhénane
- ⇒ Renforcer les liens avec l'environnement politique et professionnel



Evaluation 2009-2010 du cursus
Sciences politiques

Droit de réponse de l'établissement évalué

L'évaluation du département de science politique par l'Aeqes est un processus qui a été et reste très porteur pour le département car il a permis de « faire le point » de façon concertée. Cette mise au point a déclenché une réflexion sur les programmes qui va dans le sens des recommandations faites par les experts. Nous en exposons les grandes lignes ci-dessous.

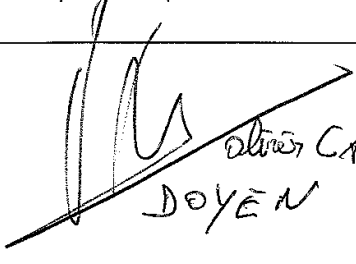
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
8	4	2	Le rapport reprend dans les principales forces reconnues, une aisance en matière budgétaire et financière. Si aisance il y a, elle est relative aux aspects d'équipement et d'infrastructure mais la situation est inverse en matière de ressources humaines (taux d'encadrement faible).
6	2	1 et 2	<p>Dans le cours du processus d'évaluation, le département de science politique s'est attelé à une réflexion approfondie de la structure des programmes de bachelier et de master.</p> <p>Tenant compte des avis des étudiants, des experts extérieurs et des analyses des scientifiques et académiques, le département a revu profondément ses programmes.</p> <p>1) Des cours de langues ont été introduit dès le premier bac (première langue obligatoire, l'anglais) et se poursuivent jusqu'en Master 2 avec une seconde langue (dès le 2ème bac, néerlandais obligatoire), 3ème et 4ème langue en Master (espagnol et allemand). Après 5 ans, le département évaluera l'opportunité d'augmenter les cours en langue en Master.</p> <p>2) Des enseignements fondamentaux de science politique ont été réintroduits en Bac afin de densifier la formation dès le 2ème bac (Introduction à la science administrative- Introduction aux relations internationales - Analyse de politiques</p>

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

		<p>publiques –) et en 3ème bac (régimes politiques européens- politique belge- doctrine politique contemporaine).</p> <p>3) La densification des enseignements en Master a commencé et s'accroîtra les deux prochaines années.</p> <p>Elle prend la forme d'une augmentation des cours de finalités afin qu'ils constituent la majorité du programme de Master (et progressivement d'une diminution des cours obligatoires et des cours à option généralistes) .</p> <p>Deux moyens seront exploités. D'une part, il sera fait appel à des experts extérieurs pour compléter l'offre d'enseignement. D'autre part, il sera proposé aux docteurs en science politique du département de conserver un ancrage à l'Université en donnant un cours relatif à leur champ de recherche. Enfin, dès à présent, le passage en système bi-annuel a permis la création de nouveaux cours de finalités en Master.</p> <p>4) Afin de pallier au faible moyen humain, nous avons décidé de découper la charge exclusivement consacrée à l'analyse des politiques publiques, en un 0,4 ETP pour l'analyse des politiques publiques, un 0,4 pour les sciences administratives, et un 0,2 en relations internationales. Cette solution a participé à la densification des programmes de Bac et de Master, notamment par l'ajout de cours d'introduction à la science administrative, un cours sur l'Afrique comme enjeux international, un cours de théories contemporaines de l'administration publique (comportant un volet New Public Management).</p> <p>5) Le stage a été mieux organisé en ce sens que théoriquement, il existe un espace dans le programme mieux identifié (2ème quadrimestre : master 1) pendant lequel, seuls les cours de langues et les cours à option sont prévus. En outre, il a été crédité de 10 ECTS (au lieu de 5).</p> <p>6) Les heures de cours et d'ECTS ont été uniformisées en Master de la manière suivante : 5 ECTS - de 30 à 45h00 de cours en fonction des méthodes pédagogiques.</p> <p>7) Les méthodes pédagogiques innovantes en Master, existantes, seront mieux présentées dans le cadre des engagements pédagogiques en vue de faire apparaître, les jeux de rôles, les présentations interactives, les processus de négociation inhérents à la formation du politologue.</p> <p>8) Enfin, afin de soutenir les formules de stages et les séjours Erasmus, un Master après Master a été créé (professionnel ou à mobilité) les deux formules se combinant avec les cours de finalités.</p>
--	--	--

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend le département



Olivier CARRASSE
DOYEN

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

